TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

# DOCUMENT D'ARCHIVE

Ce document provient des archives de Transparency International Suisse. Certaines des informations contenues ne reflètent peut-être plus la situation actuelle.

Transparency International Suisse publie régulièrement de nouvelles informations actualisées. Vous pouvez les trouver sur **www.transparency.ch**.

Transparency International Suisse est financée à travers des cotisations de membres et des dons.

Si vous souhaitez soutenir ce travail, veuillez cliquer sur le lien suivant :

**FAIRE UN DON →**

**Transparency International Suisse**
Schanzeneckstrasse 25 · Case postale · CH-3001 Berne

# 2013

# Rapport annuel Transparency International Suisse

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Table des matières


**Préface** 4

**Nos thèmes** 7

Lutte contre la corruption dans le secteur privé 8
Lanceurs d'alerte 14
Marchés publics 16
Coopération au développement 18
Avoirs illicites et la Suisse 20
Financement de la politique 22
Corruption dans le sport 23
Divers 25

**Relations publiques et publications** 27

Service d'information 28
Brochure « Corruption et prévention de la corruption en Suisse » 30
Indice de perception de la corruption 2013 31
Baromètre mondial de la corruption 2013 35
Rapport mondial sur la corruption 37
Exporting Corruption Progress Report 2013 38

**Manifestations** 39

Europe and Central Asia Meeting 40
Réunion annuelle des membres 44

**TI Suisse interne** 47

Membres 48
Comité 49
Assemblée générale 51
Bureau et organe de révision 52

**Comptes annuels** 55


Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparency International Schweiz
Schanzeneckstrasse 25
Postfach 8509
3001 Bern
Tel. +41 31 382 35 50
Fax +41 31 382 50 44

info@transparency.ch
www.transparency.ch

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparency International Suisse s'engage dans la lutte et la prévention contre la corruption en Suisse. Elle agit au travers de l'information et de la formation sur les risques liés à la corruption et sur les programmes permettant de la prévenir, ainsi qu'au moyen du lobbying et de la sensibilisation.

TI Suisse collabore avec les entreprises (grandes entreprises et PME), les associations (par exemple des ong actives dans la coopération au développement, des fédérations sportives), l'administration publique (par exemple dans le domaine des marchés publics) et les médias.

TI Suisse travaille avec un réseau d'experts spécialisés dans chacun des domaines concernés et avec les autorités. Elle publie des études ainsi que des guides sur différents aspects de la corruption en Suisse et à l'étranger et organise des tables rondes et des conférences destinées aux milieux professionnels et au grand public.

TI Suisse est une section de Transparency International. C'est une association financée par ses membres, la Confédération et des dons.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Préface

La Suisse se classe régulièrement dans les dix pays perçus comme les plus vertueux des pays classés dans l'index de perception de la corruption (CPI) publié annuellement par Transparency Intenational. En 2013, elle s'est placée en 7ème position, perdant quand même un point. Les entreprises suisses sont également considérées comme parmi les moins disposées à payer des pots-de-vin à l'étranger. Même si ces classements reposent sur des perceptions plutôt que sur des données chiffrées (il n'en existe pas dans le domaine de la corruption qui ne peut prospérer que dans une culture de secret), ils placent tout de même régulièrement la Suisse dans le groupe des pays vertueux plutôt que dans celui des pays où la corruption fleurit.

Cette situation flatteuse dans la comparaison internationale ne doit toutefois pas être une raison de baisser les bras. Le fait que beaucoup d'autres pays soient moins bien classés ne signifie pas que nous soyons parfaits. La corruption reste un problème dans certains domaines et notamment dans l'industrie d'exportation, très importante pour notre pays, où les entreprises doivent affronter des concurrents qui n'obéissent pas aux mêmes règles. Il est également dans l'intérêt de la place financière suisse de poursuivre une politique inflexible en matière de corruption internationale souvent liée au crime organisé. Or, la situation dans le domaine de la lutte contre la corruption est fluctuante et évolue assez rapidement. Les bons élèves d'aujourd'hui pourraient bien se retrouver en queue de peloton demain. C'est donc à juste titre que le Conseil fédéral a fait de la lutte contre la corruption une des priorités stratégiques en matière pénale pour les années 2012 à 2015.

D'autre part, malgré le bon placement de la Suisse au niveau international, il y persiste des zones où aucun progrès n'a été réalisé.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Il faut penser ici notamment au financement de la politique et à la protection des donneurs d'alerte ou « whistleblowers », domaines dans lesquels notre pays se trouve définitivement à la traîne et où la discussion dans le domaine public n'en est encore qu'à des balbutiements. Par exemple, le projet de loi concernant le whistleblowing publié fin 2013 ne fait que confirmer la pratique en matière de signalement et n'améliore pas la protection du whistleblower.

Certains domaines du secteur public restent particulièrement exposés comme les marchés publics, la construction, l'informatique et la police. Les affaires récentes confirment le besoin de renforcer les instruments de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que les contrôles. A la suite d'Insieme et de BVK en 2012, les affaires de la police des mœurs à Zurich, de la BVB, de la BKB et de M. Conti à Bâle, et début 2014 l'affaire du Seco montre que le problème existe dans le secteur public au niveau fédéral comme au niveau cantonal. La corruption privée est probablement plus importante. Si elle n'apparaît pas sur la place publique, c'est principalement parce que la loi actuelle est inadéquate. La corruption dans le secteur privé est ainsi un autre chantier où beaucoup reste à faire même si la révision des dispositions légales à cet égard est en bonne voie.

Par ailleurs, le gouvernement suisse a élaboré en été 2013 un projet de loi sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite liées à des personnes politiquement exposées (LBRV). Ce projet qui confirme sa pratique actuelle en le réglant dans la loi est un bon pas en avant.

Suite à la publication du Global Corruption Barometer (GCB), on constate aussi un important changement de mentalité dans la population qui a pris conscience du problème en Suisse et qui n'est pas prête à tolérer la corruption.

Transparency International a fêté ses 20 ans cette année. Elle a en effet été fondée à Berlin en 1993. A l'époque, aucun pays, à l'exception notable des Etats-Unis, ne punissait la corruption d'agents publics étrangers, pourtant fort répandue. En 20 ans, la lutte contre

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

la corruption est passée d'un tabou à un thème pris en compte dans les conventions internationales, ainsi que dans les législations, les administrations, les entreprises et les médias de la plupart des pays.

A cette occasion, Transparency Suisse a fait le point sur la situation de la corruption en Suisse, ses différentes facettes et les domaines les plus exposés avec quelques exemples récents dans une publication intitulée « Corruption et la prévention de la corruption en Suisse. Un aperçu de Transparency International Suisse » (en allemand pour l'instant).

En conclusion, Transparency International Suisse est appelée à continuer son travail de lutte contre la corruption en Suisse par ses activités d'information, de prévention et de conseil, en travaillant avec les milieux concernés dans l'administration publique, l'économie et la société civile.

Nous remercions vivement tous ceux qui nous soutiennent!

Delphine Centlivres
Directrice

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Nos thèmes

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Lutte contre la corruption dans le secteur privé

**Practitioners' Circles**

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé « Anti-Corruption Practitioners' Circle » réunit trois fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens des entreprises la possibilité d'évoquer librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien. Le groupe se compose d'une vingtaine de membres provenant surtout de grandes entreprises, mais aussi de PME.

En 2013, TI Suisse a organisé trois rencontres : la première en janvier au Basel Institute of Governance, la deuxième en juin au siège de TI Suisse et la troisième en décembre dans les locaux d'economiesuisse à Zurich. Les séances comportent deux parties : d'abord, un invité donne un exposé sur un sujet d'actualité, ensuite, les participants se livrent à un débat portant sur des cas pratiques. Ainsi, Oliver Jaberg, responsable de la conformité à la FIFA, s'est exprimé en janvier sur la « Corporate Governance and Compliance at FIFA – Reforms 2011-2013 ». En juin, c'était au tour de Michel Huissoud, directeur du Contrôle fédéral des finances, d'aborder la question de l'alerte éthique dans l'Administration fédérale et de présenter un bilan des deux premières années d'expérience du dispositif d'alerte. En décembre, Thomas Pletscher, responsable des

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

questions de concurrence et de régulation à la CCI, a réalisé un tour d'horizon des instruments de conformité et des accords internationaux.

**Formation en ligne sur la corruption**
Transparency International du Royaume-Uni a conçu un programme de formation en ligne sur la lutte anticorruption qui propose une introduction générale au sujet, énonce les principales bases légales et fournit des informations de fond détaillées. TI Suisse l'a adapté à la réalité suisse et l'a traduit en français en collaboration avec TI France. La traduction en allemand suivra probablement en 2014.

Au printemps 2014, les éditions suisses de cet outil de formation seront proposées gratuitement sur le site Internet de TI Suisse, en français, en anglais et, ultérieurement, en allemand. Les personnes intéressées peuvent ainsi suivre une formation en ligne, approfondir leurs connaissances à l'aide des cas pratiques explicatifs et tester leurs progrès. Les entreprises qui souhaitent des statistiques sur la fréquentation et les résultats peuvent demander un cours personnalisé.

**Table ronde avec la Swiss Asian Chamber of Commerce**
En février 2013, TI Suisse et la Swiss Asian Chamber of Commerce ont organisé une table ronde intitulée « Re-learning the Fundamentals of ABC (Anti-Bribery and Corruption) in CRS ». Des spécialistes réputés ont abordé les pratiques anticorruption, les bases légales et leurs lacunes, ainsi que les difficultés rencontrées dans les divers pays en matière de prévention de la corruption.

**Conférence-atelier « Corruption en Europe de l'Est et en Europe centrale. Un risque pour les PME suisses ? »**
Le 23 avril, Transparency International Suisse a organisé avec la Chambre de commerce Suisse Europe centrale SEC une conférence-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

atelier sur le thème « Corruption en Europe de l'Est et en Europe centrale. Un risque pour les PME suisses ? » Les participants étaient composés d'entrepreneurs engagés dans des PME déjà actives dans la région ou prévoyant de le devenir et qui souhaitent rester fidèles à leurs standards éthiques. Des experts dans ce domaine ont répondu à des questions comme « comment puis-je reconnaître les risques de corruption ? Comment puis-je les gérer ? Comment puis-je protéger mon entreprise sans préjudice pour la compétitivité de l'entreprise ? »

Cinq experts ont traité les différentes facettes de la question. Jean-Pierre Méan, président de TI Suisse, a présenté les règles juridiques applicables. Lukas Siegenthaler, chef de section des Investissements internationaux et entreprises multinationales auprès du Seco, a décrit le contexte international ainsi que le rôle de l'administration et des ambassades et l'appui qu'elles peuvent apporter. Le professeur Christian Hauser, de la Haute école de technique et d'économie de Coire, a montré à quelle fréquence les entreprises étrangères sont confrontées aux risques de corruption dans ces régions, quels sont les domaines les plus concernés et quelles mesures les entreprises appliquent pour se protéger. Krisztina Papp, de TI Hongrie, a décrit la situation en matière de corruption en Hongrie. Magdalena Kalbarczyk, du Compliance Office Siemens Suisse, et Urban Bruelisauer, de la Division Mobility & Logistics Siemens Suisse, ont donné de nombreux exemples des mesures préventives et réactives prises par l'entreprise sur les marchés est-européens.

Au sein des ateliers de l'après-midi, les participants ont pu se confronter à des situations concrètes.

**Certification Standard**

Après l'introduction par le UK Bribery Act d'une responsabilité pénale stricte des entreprises pour les actes de corruption commis dans leur périmètre et qui a vocation à s'appliquer à toutes les ent-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

reprises présentes d'une manière ou d'un autre dans le Royaume-Uni – et ceci pour leurs activités dans le monde entier – le monde de l'entreprise a voulu avoir des précisions sur ce qui consti-tue des « procédures adéquates » pour prévenir la corruption au sens de la loi.

Bien que Transparency International l'ait considéré comme prématuré, l'Organisation Internationale de Standardisation (ISO) a décidé d'engager la procédure pour définir un standard international sur les systèmes de management pour prévenir la corruption (« Anti-Bribery Management System Standard »). Un groupe de travail a été formé et s'est réuni en juin 2013 pour une séance préliminaire. En décembre, un comité de rédaction a finalisé un premier projet qui doit être finalisé en séance plénière en mars 2014. La procédure suivra ensuite son cours et le nouveau standard, qui pourra faire l'objet d'une certification, devrait être définitivement émis en 2015. Le président de Transparency International Suisse, Jean-Pierre Méan, représente la Suisse et Transparency International dans le groupe de travail ISO et fait également partie du comité de rédaction du standard. Le projet initial, basé sur le standard britannique BS 10500, a été considérablement amélioré, ce qui a permis de dissiper des doutes initiaux émis par TI.

Bien que le UK Bribery Act ait catalysé les préoccupations du milieu des affaires sur les systèmes anti-corruption, en droit suisse la responsabilité pénale de l'entreprise est aussi liée au reproche qui peut leur être fait de ne pas avoir pris toutes les mesures d'organisation raisonnables pour empêcher des actes de corruption. Le nouveau standard ISO pourra donc aussi aider les entreprises suisses à s'assurer que leur dispositif anti-corruption correspond à ce qui est attendu d'elles.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

**Corruption privée**

Jusqu'ici, la corruption privée était un délit poursuivi sur plainte. Contrairement à un délit poursuivi d'office, le Ministère public n'ouvrait une procédure que si une plainte était déposée. En mai 2013, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de révision de la loi, qui prévoit de transférer les dispositions relatives à la corruption privée de la LCD au code pénal et de poursuivre d'office les délits. Ce projet permet d'allouer des moyens plus efficaces aux enquêtes concernant les actes de corruption commis par des entreprises ou d'autres acteurs privés, comme les associations sportives, et de les assimiler à la corruption d'agents publics. La révision de la loi ne semble guère controversée. La possibilité pour l'État d'enquêter d'office en cas de soupçon et le fait de ne plus subordonner la punissabilité de la corruption privée à une situation de concurrence – comme la concurrence entre deux soumissionnaires – suppriment deux obstacles importants dans la lutte contre la corruption au sein des fédérations sportives, des entreprises et des ONG.

TI Suisse a répondu à la procédure de consultation en donnant son accord de principe aux modifications proposées. Toutefois, elle estime que celles-ci ne vont pas assez loin et demande de réprimer également le trafic d'influence, une forme de corruption très typique de la Suisse, qui comprend notamment les cas de népotisme bien connus. TI voit dans l'interdiction inscrite dans la loi un instrument de prévention important, qui contribuerait à réduire l'acceptation sociale et culturelle de ces actes, puisqu'ils seront qualifiés sans réserve d'immoraux et d'illégaux. Une autre revendication de TI Suisse, déjà formulée par le GRECO (Groupe d'États contre la corruption), concerne le cas de figure de l'octroi et de l'acceptation d'avantages, qu'il faut étendre aux agents publics étrangers. La responsabilité pénale primaire des entreprises visée à l'art. 102, al. 2, CP constitue par ailleurs un autre instrument de prévention important. Le fait qu'elle ne s'applique qu'à la corruption active, mais pas à la corrup-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

tion passive, est une lacune de la loi, qu'il faudrait combler à la faveur de la révision.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Lanceurs d'alerte

Avec Edward Snowden, le sujet de l'alerte éthique était sur toutes les lèvres en 2013. Ce débat n'est pas seulement nécessaire à l'échel-le mondiale, mais aussi en Suisse, car ce sujet reste brûlant et force est de constater que notre pays n'a nullement progressé en la matière.

En novembre 2012, le Conseil fédéral avait chargé le Département fédéral de justice et police (DFJP) de rédiger un message sur la révision partielle du code des obligations afin de définir les conditions dans lesquelles un signalement serait licite. Il faut en effet mieux protéger les personnes qui signalent un fait de toute bonne foi, contre le licenciement, par exemple.

Le 20 novembre 2013, le Conseil fédéral a adopté son message sur la révision partielle du code des obligations, renonçant à mettre en place une protection complète en cas de résiliation faisant suite à un signalement licite de faits répréhensibles. TI Suisse n'y voit pas d'amélioration de la protection des lanceurs d'alerte, mais seulement un renforcement du statu quo. Les employés qui signalent à l'autorité des infractions aux dispositions du droit public restent punis-sables, car ce signalement externe n'est admis que lorsque l'employeur n'a pas mis sur pied un dispositif d'alerte interne pour le recevoir. Il est incompréhensible de subordonner aux intérêts privés de l'employeur le signalement de délits poursuivis d'office, qui vont à l'encontre de l'intérêt général, sans compter qu'une indemnité de six mois de salaire n'est parfois pas suffisante lorsque quelqu'un perd son emploi après avoir signalé à bon droit un fait répréhensible, car un lanceur d'alerte peut en subir les conséquences toute sa vie. Ces limitations nuisent considérablement au potentiel de l'alerte éthique, alors même que plus de 40 % des délits économiques ne sont découverts qu'à la suite d'un signalement

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

interne.

**Guide pour les PME**

Au printemps 2013, TI Suisse a publié un nouveau guide, qui a bénéficié des conseils et des ajouts de Guido Strack de Whistleblower Netzwerk e.V., de Diana Imbach et Erika Stobbe de Siemens Suisse SA et de Fabienne Sonderegger d'Integrity Line.

Destiné aux entreprises, ce guide explique tant les avantages d'un dispositif interne d'alerte que les exigences auxquelles il doit satisfaire. Il fournit par ailleurs des conseils utiles pour sa mise en place et son utilisation au quotidien. S'il s'adresse en premier lieu aux petites et moyennes entreprises, il est cependant aussi approprié pour les administrations publiques.

**Dossier sur le whistleblowing**

Dans sa lettre d'information de mai 2013, TI Suisse a publié un dossier sur l'alerte éthique, qui fait le tour des dispositions cantonales en la matière, rappelle l'importance de revoir la loi et aborde le rôle de dispositifs d'alerte. Les avis recueillis auprès d'experts du sujet permettent en outre aux lecteurs d'approfondir le sujet.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Marchés publics

Plusieurs caractéristiques font des marchés publics un terreau fertile pour la corruption et le népotisme : montant élevé des contrats, pouvoir d'appréciation d'un petit nombre de personnes et cahiers des charges techniques vulnérables à toutes sortes de manipulations. Soucieuse de réduire ces risques, TI Suisse œuvre pour que l'administration adopte des mesures susceptibles de découvrir, de prévenir et de sanctionner les cas de corruption. En avril 2013, notre organisation a publié un document qui explique ces mesures, qui vont d'une déclaration de lutte contre la corruption à des mécanismes de contrôle et de sanction efficaces, en passant par des instruments d'ordre organisationnel garantissant la transparence des processus.

**Rencontres avec la Confédération et les cantons**
TI Suisse rencontre des représentants de la Confédération et des cantons afin de mieux faire connaître les mesures proposées et d'aborder les actions que les autorités peuvent adopter. Ces séances permettent de sensibiliser divers milieux aux risques inhérents aux marchés publics. Ainsi, TI Suisse a assisté en avril 2013 à une séance de la sous-commission « Adjudications » de la CdG du canton de Zurich et s'est livrée à un échange avec la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne (TTE) sur des formations dans le domaine des marchés publics.

**Groupe de travail Marchés publics**
TI Suisse a créé en décembre 2013 son groupe de travail Marchés publics, composé de représentants du Tribunal administratif fédéral et du secteur de la construction, ainsi que d'experts de TI dans le domaine. Elle souhaite le compléter par des spécialistes de l'infor-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

matique, de la santé ou des assurances, ainsi que par des conseillers ou des fournisseurs.

Dans un premier temps, cet organe aura pour tâche d'identifier les lacunes du domaine des marchés publics en Suisse et, le cas échéant, de formuler des propositions conjointes. Il devra aussi élaborer des prises de position communes dans la perspective de la prochaine révision de la loi sur les marchés publics prévue pour 2014, ce qui pourra contribuer à sensibiliser les responsables politiques de ce domaine aux questions de la transparence et de l'égalité des chances. Les membres du groupe de travail se pencheront aussi sur d'autres possibilités de collaboration, notamment pour la formation ou la publication de guides.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Coopération au développement

**NGO Practitioners' Circles**

C'est en 2012 déjà que TI Suisse a posé les bases des NGO Practitioners' Circles en collaboration avec Pain pour le prochain. Lors de ces séances, les chargés de projet et de la lutte anticorruption d'organisations d'aide humanitaire et de coopération au développement ont l'occasion, sur une base confidentielle, d'aborder des cas pratiques et d'échanger leurs expériences. L'application des règles de Chatham House empêche de nommer les organisations et garantit le traitement confidentiel de toutes les informations.

Lors de la première rencontre en février 2013, les participants ont élaboré en petits groupes des solutions à différents cas, et notamment l'alerte éthique, et ont pu poser leurs questions lors de la mise en commun. À l'instar de cette première rencontre, le deuxième NGO Practitioners' Circle du mois de novembre a enregistré une bonne fréquentation. Lors d'un exposé, une organisation a présenté son programme anticorruption, ce qui a donné lieu à un débat animé. Divisés en petits groupes, les chargés de projet ont ensuite esquissé des solutions pour des cas représentatifs de la réalité. L'apéritif offert en fin de rencontre par TI Suisse leur a permis de faire mieux connaissance de leurs homologues dans d'autres organisations.

L'évaluation a montré que les participants sont très satisfaits des rencontres et qu'ils en retirent des enseignements importants pour leur travail, de sorte que TI Suisse organisera d'autres séances en 2014.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

**Recueil de cas : les perspectives**

Un sondage réalisé par TI Suisse auprès d'organisations non gouvernementales (ONG) actives dans la coopération au développement a montré qu'elles manquent de cas pratiques utiles dans les formations portant sur la façon d'aborder la corruption. TI comblera cette lacune et satisfera le besoin des ONG.

À l'aide de l'outil RESIST de Transparency International, TI Suisse a ainsi recueilli des cas auprès des ONG en 2013. À cette fin, elle a réalisé dix interviews et résumé 15 cas en veillant à l'anonymat des parties impliquées. Finalement, elle a élaboré des recommandations sur l'attitude à adopter face à la corruption. Cette brochure, qui sera mise durant le premier semestre 2014 à la disposition des ONG et des œuvres d'entraide, fournira au personnel sur le terrain des éléments utiles pour réagir aux actes de corruption et adopter des mesures de prévention.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Avoirs illicites et la Suisse

La place financière suisse gère 27 % de tous les avoirs transfrontaliers. Les avoirs de potentats comme Marcos, Duvalier, Mubarak ou encore Ben Ali trouvés sur des comptes suisses montrent que des avoirs illicites appartenant à de hauts respon-sables politiques figurent régulièrement parmi les fonds étrangers déposés en Suisse. Notre pays peut, dans une procédure respectant l'État de droit, bloquer, confisquer et restituer ces avoirs.

**Procédure de consultation sur la LBRV**
En mai 2013, le Conseil fédéral a soumis à consultation son projet de loi fédérale sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite liées à des personnes politiquement exposées (LBRV). Le but de cette loi est pour l'essentiel de codifier la pratique actuelle en matière de blocage et de restitution d'avoirs illicites. En septembre, TI Suisse a rédigé une prise de position à ce sujet, qu'elle a présentée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Si elle se félicite de l'orientation générale du projet de loi, elle précise toutefois que la LBVR ne s'appliquera, dans la pratique, qu'à une petite partie des valeurs patrimoniales déposées par des potentats en Suisse.

**Collaboration avec la DdB et Alliance Sud**
En collaboration avec Alliance Sud et la Déclaration de Berne, TI Suisse rencontre régulièrement des représentants de l'Administration fédérale afin d'échanger sur les avoirs illicites des hauts responsables politiques. Dans leur rôle de représentants de la société civile,

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

ces ONG sont ainsi informées des procédures en cours ou des travaux législatifs. En 2013, des séances ont eu lieu en février et en septembre.

**Dossier sur les avoirs illicites**

La réponse à la consultation et la participation aux rencontres avec l'Administration fédérale ne sont qu'une partie des activités de TI Suisse dans le domaine des avoirs illicites, qui a aussi élaboré un dossier fouillé sur ce sujet. Cette publication de 16 pages fournit d'une part des informations de fond détaillées sur un sujet complexe et donne d'autre part la parole à Daniel Thelesklaf, expert reconnu de la lutte contre le blanchiment d'argent, dans une interview de plusieurs pages. Envoyé en décembre à tous les abonnés à la lettre d'information de TI Suisse, ce dossier est aussi mis à la disposition du public sur notre site.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Financement de la politique

En 2013, le sujet du financement de la politique n'a rien perdu de son actualité. Le Baromètre mondial de la corruption a ainsi montré en juillet que les partis politiques ont la réputation, tant en Suisse que dans le reste du monde, d'être l'institution la plus corrompue. Ce résultat montre clairement que l'opinion suisse s'inquiète de l'opacité du financement de la politique. Le triste privilège des partis d'être l'institution considérée comme la plus corrompue et les critiques adressées par des organisations internationales, comme le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), montrent que nous avons du pain sur la planche. Cet organe a ainsi jugé globalement insatisfaisants les efforts que la Suisse consent pour mettre en œuvre ses recommandations. Dans son rapport de conformité sur la Suisse qu'il a publié le 21 novembre 2013, il déplore principalement que notre pays n'ait pas pris les mesures propres à instaurer la transparence sur le financement des partis.

Tant le rapport du GRECO que les résultats du Baromètre mondial de la corruption légitiment les revendications de TI Suisse : publication des dons versés aux partis, fixation d'un plafond de dons et transparence dans la comptabilité des partis cantonaux et nationaux. Pour cette raison, TI Suisse poursuit sa campagne de sensibilisation sous forme de conférences et d'articles de presse.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Corruption dans le sport

Ces dernières années, un nombre inquiétant de scandales ont secoué diverses disciplines sportives. La corruption et les règles insuffisantes en matière de gouvernance ne nuisent pas seulement au sport, à ses fédérations et à ses représentants, mais mettent aussi en question l'influence positive que la pratique sportive exercerait sur les jeunes : attitude de fair-play, acceptation des règles et respect mutuel. Dans ce domaine, TI Suisse peut faire bénéficier les clubs et fédérations nationales de ses compétences et des instru-ments qu'elle a mis au point à leur intention, des instruments qui ne se limitent pas à des mesures anticorruption, mais qui servent aussi à la transmission des connaissances et à la sensibilisation.

**Dossier sur le sport**
TI Suisse a publié en juin un dossier thématique qui présente d'une part le régime légal en vigueur en Suisse et les mesures législatives que notre organisation juge nécessaires et, d'autre part, des stratégies applicables aux activités internes des clubs et des fédérations sportives, ainsi qu'à la prévention et à la sensibilisation. Comme les autres dossiers, cette publication est mise à la disposition du public intéressé sur le site Internet de TI Suisse.

**Corruption privée poursuivie d'office ? Ses conséquences notamment à l'aune du sport**
Les effets de la révision de la norme pénale anticorruption, examinés à l'aune du sport, ont fait l'objet d'une table ronde organisée le 2 mai 2013 par TI Suisse, qui avait invité des experts reconnus du sport et du droit pénal à s'exprimer à ce sujet : Matthias Remund (directeur de l'Office fédéral du sport OFSPO), Stephan Netzle (vice-président de Swiss Olympic), Daniel Jositsch (conseiller national ZH,

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

professeur en droit pénal auprès de l'Université de Zurich) et Jean François Tanda (journaliste auprès du Handelszeitung).

Dans quelle mesure la nouvelle loi sera-t-elle efficace ? Les experts ont abordé un premier problème, à savoir que la sensibilité aux actes de corruption, surtout dans le cas de petits avantages comme des cadeaux ou des invitations, n'est pas encore assez marquée. Stephan Netzle estime ainsi qu'il faut non seulement durcir la loi, mais aussi accroître la sensibilité à la corruption dans le sport, ce que fait Swiss Olympic en appliquant un code de conduite. Le second obstacle réside dans la nature de la corruption, qui est un « délit sans victime ». En effet, contrairement à d'autres infractions, il n'y a souvent pas de lésés directs, de sorte que les actes de corruption non signalés représentent une part très importante de tous les cas. Pour cette raison, Daniel Jositsch recommandait de mieux protéger les lanceurs d'alerte contre les représailles d'ordre professionnel et social.

Les experts se sont accordés à penser que le problème de la corruption dans le sport a une dimension internationale, comme l'a prouvé Jean-François Tanda en prenant l'exemple d'un cas de corruption survenu au sein de la Fédération internationale de hockey sur glace, qui illustre le manque de crédibilité des efforts de réforme interne consentis par les fédérations sportives internationales. Pour résoudre des problèmes internationaux, la coopération et des solutions internationales sont indispensables. Dans ce domaine, l'Office fédéral du sport (OFSPO) joue le rôle d'un chef de file, comme l'a montré Matthias Remund. L'OFSPO estime que, outre la corruption au sein des fédérations sportives, les plus graves problèmes sont les matches et les paris truqués. La coopération internationale, la réglementation des paris et les mesures de prévention ne défendent pas seulement les intérêts du sport, mais constituent aussi une condition de la lutte contre le crime organisé.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Divers

**Outil d'autoévaluation pour les organisations sans but lucratif**
En collaboration avec diverses organisations sans but lucratif de la région de Zoug, TI Suisse participe à un projet de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, projet qui, sous la houlette de la Haute école d'économie de Lucerne, encourage la mise au point d'un instrument de gestion. Cet outil d'auto-évaluation, baptisé NPO Fitnessradar, a pour vocation de permettre aux organisations d'identifier de bonnes pratiques en matière de gouvernance, de transparence et de lutte anticorruption, de les mesurer et de les mettre en œuvre, tout en évaluant la collaboration sur la base de contrats de prestations entre l'État et elles-mêmes. En 2013, TI a apporté ses connaissances aux ateliers d'un et de plusieurs jours auxquels elle a participé régulièrement.

.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Relations publiques et publications

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Service d'information

**Service de conférence**

TI Suisse offre un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné à nos membres, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, aux représentants de l'administration ainsi qu'aux autres milieux intéressés.

En 2013, la directrice et des membres du Comité ont prononcé des exposés sur les divers thèmes dont s'occupe notre organisation. Ainsi, le sujet du financement de la politique a fait l'objet d'un exposé présenté au parti politique « Freie Liste » du Liechtenstein et au Parlement européen de la jeunesse à Zurich. Au Forum du sport de Lucerne, le président de TI Suisse, s'exprimant sur le travail de Transparency International dans le domaine du sport, a présenté la situation actuelle et les perspectives. À l'occasion de la conférence « Fighting for Transparency: lost battle or mission to accomplish? Political, economic, and social implications of open access to information » organisée à l'Université de Neuchâtel, TI Suisse a participé à la table ronde et disserté sur les aspects économiques de l'amélioration de la transparence et de l'accès à l'information. En 2013, TI Suisse a accueilli une délégation du Département provincial de surveillance du Yunnan et l'a informé des efforts réalisés en Suisse contre la corruption. Elle a par ailleurs réalisé un échange d'expériences avec le Centre anticorruption lituanien. Finalement, des membres de l'association ont donné des exposés sur divers thèmes dans des entreprises privées et des clubs.

**Site Internet**

En 2013, TI Suisse a tenu à jour son site Internet, en mettant en

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

ligne immédiatement ses communiqués de presse et autres publications sous les rubriques correspondantes. De même, elle y a publié sa lettre d'information dès sa date de parution. Elle a continué à mettre à jour quotidiennement sa revue de presse consacrée aux articles publiés sur la corruption ayant un lien avec la Suisse. Elle recueille ainsi des articles sur les sujets et les affaires les plus divers et met aussi en ligne les articles et les interviews des membres du comité et de la directrice. En 2013, 53 254 personnes se sont rendues 64 379 fois sur notre site. Par rapport à 2012, nous enregistrons non seulement 500 visiteurs en plus, mais aussi un doublement du nombre de visites.

**Lettre d'information électronique**

Nous publions notre lettre d'information électronique trois fois par an. Chaque numéro contient un dossier sur un sujet principal (l'alerte éthique, la corruption dans le sport et les avoirs illicites des potentats en 2013), complété par des articles sur des sujets d'actualité et des publications récentes. Dans ce dossier, dont la version imprimée peut s'obtenir auprès du secrétariat, TI Suisse fait le tour des principaux aspects du sujet traité, donne la parole à des experts et présente ses propres positions. Notre lettre d'information est de plus en plus lue : outre nos membres, elle est aussi distribuée à 533 abonnés.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Brochure « Corruption et prévention de la corruption en Suisse »

Cette brochure, publiée à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption du 9 décembre, est une réédition mise à jour et complétée d'un ouvrage datant de 2003. Elle fournit un aperçu des manifestations de la corruption en Suisse et en lien avec la Suisse, tout en proposant les mesures permettant d'affronter ce phénomène.

Destinée à toute personne qui s'intéresse à la corruption dans le contexte suisse, cette brochure aborde la notion de corruption dans son sens général et explique comment la Suisse s'attaque à ce problème. Après avoir présenté les bases légales, elle s'attarde sur diverses thématiques importantes pour la corruption dans notre pays. Finalement, elle s'intéresse à la lutte contre la corruption et au rôle de Transparency International, ainsi que de sa section suisse. Le tour d'horizon s'enrichit d'une présentation d'affaires récentes qui illustrent la problématique, comme le projet informatique «Insieme», l'affaire Alstom qui pose un précédent, le détournement de fonds par des œuvres d'entraide et le scandale des paris truqués.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Indice de perception de la corruption 2013

Depuis son introduction en 1995, l'Index de perception de la corruption, Corruption Perceptions Index (CPI), mesure comment la corruption dans le secteur public est perçue par les experts. Les pays sont classés en fonction de leur nombre de points allant de 0 signi-fiant «perçus comme très corrompus » à 100 « perçus comme très intègres». Le CPI 2013 montre que les abus de pouvoir, les menées secrètes et la corruption ont des conséquences dévastatrices sur la société dans le monde entier. En Suisse, certains domaines du secteur public sont également exposés à la corruption; sa 7e place au classement ne doit pas le cacher.

Le Danemark et la Nouvelle-Zélande occupent la première place avec 91 points. L'Afghanistan, la Corée du Nord et la Somalie se partagent les dernières places avec 8 points. Plus de deux tiers des 177 pays classés en 2013 obtiennent moins de 50 points sur une échelle de 0 (perçus comme très corrompus) à 100 (perçus comme non-corrompus). Les pays les mieux classés montrent que la transparence renforce la responsabilité et freine la corruption. Néanmoins, même les pays qui se classent bien sont confrontés à des défis en matière de captation de l'État, de financement de la politique et d'attribution de grands contrats publics. « L'Index de perception de la corruption 2013 montre que les Etats restent menacés à tous les niveaux du gouvernement, à commencer par l'attribution de licences locales jusqu'à l'application de la loi et règlements », dit Huguette Labelle, Présidente de Transparency International.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

**La Suisse perd un point**

Même la Suisse est confrontée à des défis. Elle se classe au 7e rang avec 85 points et continue à faire partie des pays perçus comme les plus intègres. Cependant, elle a perdu un point par rapport à 2012 (86 points). Transparency International Suisse est d'autant plus convaincu que la lutte contre la corruption et la prévention restent extrêmement importantes.

Quoique la Suisse se classe bien au niveau international, aucun progrès n'a été fait dans un certain nombre de domaines, notamment en matière de protection des whistleblowers et de financement de la politique. Ces thèmes ne reçoivent pas encore l'attention nécessaire. L'expérience a par exemple montré que les whistleblowers subissent de plein fouet les conséquences de leur signalement de bonne foi. En outre, le copinage, le népotisme et le manque de clarté de la limite entre cadeaux et invitations « acceptables » et « non-acceptables » dans le secteur public comme dans le secteur privé restent un problème. Il est important non seulement de fixer des règles et des processus clairs, mais également d'en contrôler l'application, notamment dans les domaines particulièrement exposés comme les marchés publics, la construction et la police.

**La corruption dans le secteur public sape les initiatives globales**

La corruption dans le secteur public reste un des plus grands défis mondiaux. Les institutions publiques et leurs employés doivent être plus transparents dans leur manière de travailler et dans leurs prises de décision.

La corruption représente un obstacle massif aux efforts autour du changement climatique, de la crise économique et de l'extrême pauvreté, prévient Transparency International. Des institutions internationales comme le G20 doivent procéder plus sévèrement contre le blanchiment d'argent, agir pour rendre les entreprises plus transparentes et poursuivre la restitution des avoirs illicites.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

« Il est temps de stopper ceux qui s'en sortent impunis malgré des actes de corruption. Les lacunes juridiques d'une part et le manque de volonté politique des gouvernements d'autre part favorisent la corruption nationale et transnationale et exigent de notre part des efforts supplémentaires pour combattre l'impunité », dit Labelle.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# IPC 2013

| *Rang* | *Pays* | *Points* |
|---|---|---|
| 1 | Danemark | 91 |
| 1 | Nouvelle-Zélande | 91 |
| 3 | Finlande | 89 |
| 3 | Suède | 89 |
| 5 | Norvège | 86 |
| 5 | Singapour | 86 |
| 7 | Suisse | 85 |
| 8 | Pays-Bas | 83 |
| 9 | Australie | 81 |
| 9 | Canada | 81 |
| 11 | Luxembourg | 80 |
| 12 | Allemagne | 78 |
| 14 | Grande-Bretagne | 76 |
| 18 | Japon | 74 |
| 19 | États-Unis | 73 |
| 21 | Irlande | 72 |
| 22 | France | 71 |
| 26 | Autriche | 69 |
| 40 | Espagne | 59 |
| 69 | Italie | 43 |
| 80 | Chine | 40 |
| 94 | Inde | 36 |
| 127 | Russie | 28 |
| 175 | Afghanistan | 8 |
| 175 | Corée du Nord | 8 |
| 175 | Somalie | 8 |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Baromètre mondial de la corruption 2013

Le Baromètre mondial de la corruption de Transparency International mesure la perception de la corruption dans l'opinion publique. Quand il s'agit de savoir quelle est l'institution la plus touchée par la corruption, la Suisse ne se distingue pas de la tendance générale : tant dans le monde qu'en Europe, les partis politiques ont la réputation d'être l'institution la plus corrompue.

**Signaler les cas de corruption : les Suisses très zélés**

Les citoyens suisses sondés se montrent très disposés à apporter leur pierre à la lutte contre la corruption, puisque 92 % d'entre eux signaleraient un cas de corruption, contre 73 % en Europe occidentale et 69 % en moyenne mondiale. Les personnes ayant répondu au sondage en Suisse indiquent aussi à quelle instance elles signaleraient le cas. Il s'agit en premier lieu d'un dispositif d'alerte public (dans 37 % des cas), de l'institution en cause (23 %) et des médias (18 %). Finalement, 15 % s'adresseraient à une organisation non gouvernementale et 8 % à une autre instance. L'étude fournit des données révélatrices sur les raisons qui expliquent pourquoi les Suisses ne signaleraient pas un cas de corruption. Ils sont 35 % à craindre des représailles, 27 % à supposer que c'est inutile et 24 % à ignorer où s'adresser. « Le pourcentage élevé de personnes sondées disposées à signaler un cas de corruption en Suisse et la proportion importante craignant des représailles illustrent l'importance d'inscrire dans la loi un mécanisme de protection efficace des lanceurs d'alerte éthique, comme le demande Transparency International Suisse depuis longtemps », explique son président Jean-Pierre Méan.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

36 **Lutte contre la corruption : à chacun de jouer**

Le Baromètre mondial de la corruption 2013 montre que l'opinion publique suisse est convaincue de la nécessité de lutter contre la corruption. Ainsi, 71 % des personnes sondées pensent que chacun peut y contribuer et elles seraient 94 % à s'engager en signant des pétitions, en réalisant des actions de protestation pacifiques, en devenant membres d'associations ou en ciblant leurs achats. Ce résultat sans appel montre que le travail de Transparency International Suisse est bien perçu et jugé utile par l'opinion publique.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Rapport mondial sur la corruption

Le Rapport mondial sur la corruption, le fleuron des publications de Transparency International, réunit en un seul volume des connaissances spécialisées sur son domaine d'activités et des informations sur un sujet précis. Des experts renommés de la lutte anticorruption s'expriment dans ses 70 articles.

Consacrée à l'éducation, l'édition 2013 du rapport rend compte des diverses modalités de corruption dans ce domaine. Ainsi, la corruption fait non seulement obstacle à l'accès à l'éducation, mais nuit aussi à la qualité et à la crédibilité de la recherche. Du favoritisme dans les achats au népotisme lors de l'embauche des enseignants, de l'achat et la revente de diplômes à la falsification du résultat des recherches, la corruption peut se manifester à tous les échelons du système éducatif. Il ne faut toutefois pas oublier que l'éducation est un instrument important de la lutte contre la cor-ruption.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Exporting Corruption Progress Report 2013

**Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales**

Chaque année, Transparency International publie son rapport sur la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales dans les 40 pays l'ayant ratifiée.

La Suisse figure parmi les États qui appliquent avec dynamisme la convention, aux côtés de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Allemagne, tandis que 20 pays ne la mettent pas ou presque pas en œuvre. Le rapport consacré à la Suisse précise ainsi qu'elle a étoffé dernièrement ses ressources consacrées à la répression de la corruption d'agents publics étrangers et au renforcement des mécanismes de prévention. Des lacunes restent malgré tout présentes : notre pays doit d'une part légiférer pour améliorer la protection des lanceurs d'alerte et, d'autre part, mieux enregistrer les données statistiques fournies par les cantons afin de publier des indications sur les décisions judiciaires, les pots-de-vin et les condamnations. L'OCDE invite aussi la Suisse à renforcer la coopération internationale.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Manifestations

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Europe and Central Asia Meeting

**Responding to the crisis: an opportunity for transparency & corporate compliance**

La rencontre bisannuelle des chapitres d'Europe et d'Asie centrale de Transparency International a eu lieu cette année à Lisbonne du 5 au 7 juin. Plus que 150 participants de 46 pays se sont réunis et ont discuté le rôle de la société civile. Un panel d'experts dans le domaine de l'intégrité et de la lutte anti-corruption s'est exprimé sur la réponse à donner à la crise. Les principaux thèmes traités lors de ces trois jours ont été les problèmes entraînés par le lobbyisme, le secteur financier, les partenariats public-privé, les privatisations et les marchés publics, ainsi que le recouvrement des avoirs illicites et le whistleblowing.

Accueillant ses collègues experts, le professeur Luís de Souza, président de TIAC (Transparency and Integrity Civic Association, Portugal), a rappelé que le meeting d'aujourd'hui s'ouvre dans un contexte de grande complexité et de grande insécurité. La crise, la corruption et l'austérité qui en résulte entraînent des extrémismes et des mécontentements qui menacent la trame démocratique elle-même. C'est pourquoi la structure démocratique et l'expérience de Transparency International (TI) peuvent jouer un rôle vital pour contribuer à définir l'avenir de la démocratie.

Invité à introduire le sujet par un exposé, Nicola Bonucci, Director for Legal Affairs auprès de l'OCDE, a expliqué que sans TI la convention de l'OCDE contre la corruption n'existerait pas. Quinze ans après son entrée en vigueur, les progrès sont significatifs en Europe. En Italie, deux grandes entreprises font l'objet d'une en-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

quête actuellement, en Allemagne et en France, les choses bougent également. Ces derniers jours, le premier ministre de Slovénie a été reconnu coupable de corruption. Ce qui compte, c'est qu'il a été poursuivi alors qu'il était en exercice il y a encore quelques mois. Il n'y a pas beaucoup de pays où ce genre de choses aurait été possible.

Il reste néanmoins quelques points faibles. En effet, si la législation est adéquate sur le papier, son application est souvent difficile en pratique et les sanctions pas toujours adéquates. On peut même parler d'un risque d'« enforcement gap » aujourd'hui. Par ailleurs, la crise exerce une pression sur les entreprises qui souhaiteraient un allègement des dispositions anti-corruption, sur les États dont les budgets alloués aux contrôles sont insuffisants et sur les individus chargés de la compliance. Les efforts anti-corruption ne doivent pas se limiter à lutter contre la corruption au sens classique du terme, mais aussi contre la « revolving door », le lobbying et les « beneficial owners ». Il est également indispensable de coordonner les efforts internationaux pour renforcer leur efficacité.

Après la guerre, les marchés financiers étaient si régulés qu'une banque du New Jersey ne pouvait pas agir à New York, puis une importante dérégulation a suivi, explique Boaventura de Sousa Santos, professeur de sociologie à la School of Economics, Université de Coimbra. En outre, il y a toujours eu un antagonisme entre rentabilité et éthique. Aujourd'hui, il ne reste presque plus de place pour l'éthique. Le monde financier et le monde politique ont en quelque sorte fusionné. A tel point qu'en politique, tout est à vendre aujourd'hui. C'est pourquoi, si vous appréciez la démocratie, il faut commencer par réguler le capital financier dans le monde entier.

Non seulement les banques d'investissement ne sont pas suivies efficacement par les régulateurs, constate João Ermida, expert portugais dans le secteur financier de TIAC (Transparency

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

and Integrity Civic Association, Portugal), mais en plus, elles comptent sur les banques centrales pour corriger leurs erreurs. Selon Jermyn Brooks (Membre de la direction de Transparency International et son « Business Advisory Board »), la léthargie des politiciens et l'efficacité du lobbying du secteur bancaire ont eu pour conséquence que rien n'a changé: les fonds illicites affluent plus que jamais, les centres offshores sont plus nombreux que jamais. Pourquoi cela continue-t-il ? Parce que, pour Jermyn Brooks, la communauté bancaire a plus besoin d'un changement de culture que de législation. Trop de systèmes de compliance sont ignorés par le top management. Il faut changer la manière dont fonctionnent les responsabilités dans le secteur bancaire. Il est optimiste, ce changement est possible. Jermyn Brooks et João Ermida tombent d'accord sur le fait qu'il manque aujourd'hui le « Tone of the top ». La situation ne changera que lorsqu'une personne entièrement dédiée au respect de l'éthique siégera au sein du conseil d'administration des 500 plus grandes entreprises.

Gualter Crisóstomo, Corporate Governance Manager, Center for Excellence and Innovation in the Automotive Industry (CEIIA), est un entrepreneur dans le domaine automobile qui explique comment il voit la compliance en entreprise : « Nous ne réduisons pas le budget de la compliance. Au contraire, nous investissons dans la compliance parce que nous croyons que cela peut nous aider dans le commerce. Il est important d'être aussi intègre que possible pour protéger nos employés, notre entreprise et nos clients. Nous investissons beaucoup dans la formation de nos employés. Nos employés sont formés et connaissent les conséquences de l'acceptation de pots-de-vin. Ça rend la situation plus claire pour tous. Nous analysons également la situation dans les pays avec lesquels nous travaillons avec attention, nous faisons de la due dilligence et nous menons des « collective actions » avec d'autres entreprises. Ainsi, nous sommes préparés pour faire face à la pression due à la

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

corruption. »

Elena Panfilova, Managing Director, TI Russie, confirme que d'après son expérience, le problème n'est pas l'échange d'argent dans la corruption, mais le népotisme et la corruption politique notamment dans les domaines de l'énergie, des ressources naturelles, du secteur financier, des marchés publics et de l'environnement. Elle estime que le changement de culture passera par l'enseignement de l'éthique et de la transparence aux jeunes générations.

« Si tu veux voyager loin, voyage seul. Si tu veux voyager plus loin encore, voyage accompagné », le mot de la fin revient à Gualter Crisóstomo. « J'ai besoin de TI pour aller plus loin. Nous devons faire ce voyage ensemble pour aller plus loin ».

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Réunion annuelle des membres

L'assemblée annuelle des membres de TI a eu lieu cette année au siège central de notre association, à Berlin. En effet, une année sur deux, l'assemblée a lieu dans un pays où TI est active (à Brasilia en 2012), et l'autre année à Berlin.

L'assemblée fut l'occasion de célébrer les 20 ans d'existence de TI. Dans son discours d'ouverture de cet événement, Huguette Labelle, présidente de TI souligna qu'à l'époque, en 1993, aucun pays, à l'exception notable des Etats-Unis, ne punissait la corruption d'agents publics étrangers, pourtant fort répandue. Le projet de TI de lutter contre la corruption fut reçu avec scepticisme. Le Financial Times compara cette tâche au nettoyage des écuries d'Augias. Les fondateurs de TI ne se sont toutefois pas laissé décourager et méritent d'être salués ; ils s'agit de Peter Eigen, Laurence Cockroft, Peter Conze, HansJörg Elshorst, Fritz Heimann, Michael Hershman, Kamal Hossain, Gerry Parfitt, Jeremy Pope, Roy Stacy et Frank Vogl.

Actuellement, le mouvement compte 95 sections nationales, 17 sections en formation et 31 membres individuels (des personnes qui se sont signalées par leur expérience et leur expertise dans le domaine de la lutte contre la corruption).

Au cours des 20 années d'existence de TI, des progrès importants ont été réalisés dans la lutte contre la corruption. Il s'agit notamment de plusieurs conventions internationales, dont il est permis de penser qu'elles ont été tout au moins en partie, le résultat du travail de sensibilisation de l'opinion par TI :

- La Convention Inter-Américaine en 1996 ;

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

- La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales en 1997, l'instrument le plus connu de lutte contre la corruption internationale ;
- La Convention civile sur la corruption du Conseil de l'Europe en 1999 (malheureusement non encore ratifiée par la Suisse) ;
- La Convention pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe en 1999 ;
- La Convention des Nations-Unies contre la corruption en 2003.

De plus, de nombreux pays (et en tout cas tous les pays signataires de la Convention de l'OCDE) ont criminalisé la corruption d'agents publics étrangers et se sont soumis à une procédure d'examen périodique de leur législation et de sa mise en vigueur.

Le groupe des 20 économies les plus importantes du monde, le G 20, a aussi mis la corruption sur son agenda et la lutte contre la corruption a été reconnue comme le dixième principe du Global Compact, une initiative de bonne gouvernance dans le secteur privé dans le cadre des Nations-Unies, forte de 8000 participants dont 6000 sociétés.

Parallèlement à l'assemblée annuelle, TI a également attribué son « Integrity Award » 2013 à deux personnes qui se sont signalées par leur engagement dans la lutte contre la corruption ; il s'agit dans les deux cas de journalistes, soit:

- Luo Changping, qui a eu le courage, dans un environnement de censure médiatique, d'exposer au grand jour la corruption en Chine. Il a plus particulièrement dévoilé au grand jour le nom d'un haut fonctionnaire chinois accusé

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

de transactions financières illégales, ce qui a conduit à une enquête officielle et finalement à la destitution de ce fonctionnaire ;

- Rafael Marques de Morais, qui a été emprisonné en 1999 pour avoir dénoncé la corruption au sein du gouvernement angolais et qui continua malgré tout ses efforts pour exposer les pratiques corrompues de l'administration et du gouvernement.

Lors de l'assemblée annuelle, un membre du Conseil dont le mandat arrivait à échéance en 2013, J.C. Weliamuna, du Sri Lanka, un avocat spécialisé dans le domaine humanitaire, a été réélu. D'autre part, un nouveau membre a été élu en la personne de Natalia Soebagio, une activiste et universitaire indonésienne. En 2014, ce ne sont pas moins de 8 membres du Conseil sur 12, dont le mandat arrivera à échéance.

Parmi les résolutions de l'assemblée, il en est une qui présente un intérêt particulier pour la Suisse à un moment où le Conseil fédéral semble nager à contre-courant ou faire tout au moins preuve d'une grande timidité sur le sujet. Il s'agit de la résolution appelant les gouvernements à s'engager davantage pour la protection des donneurs d'alerte. Les donneurs d'alerte jouent en effet un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption et TI a d'ailleurs publié des principes internationaux pour une législation sur les donneurs d'alerte.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# TI Suisse interne

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Membres

Nos effectifs en fin d'année se composaient de 184 membres individuels et de 43 membres collectifs. Véritable pilier de notre organisation, ils contribuent de façon substantielle à l'accomplissement de notre mandat.

**Membres collectifs**

ABB Suisse SA, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, B. Braun Medical SA, BDO SA, BHP Brugger und Partner AG, Pain pour le prochain, bSquare, Caritas Suisse, Coop, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Contrôle fédéral des finances, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International, GP Trading Service GmbH, Helvetas Swiss Intercooperation, Service de l'édilité de la ville de Zurich, Hyposwiss Privatbank SA, Implenia SA, Inrate SA, Kommunikation Ost West, Mercedes-Benz Suisse SA, Nodon Consulting AG, Noser Management AG, Pentair International Sarl, PEQ GmbH, PricewaterhouseCoopers, Rieter Management AG, Chemins de fer fédéraux (CFF), Société suisse des entrepreneurs (SSE), SEC 1.01 AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Swisscom SA, Trüb SA, TvT Compliance SA, World Vision Suisse, Zenhäusern Treuhand AG.

**Donateurs**

Donateurs dont les dons dépassent CHF 5000 : Avina Stiftung et Fondation pour la lutte contre la corruption.

Nous remercions tous les donateurs individuels qui nous ont soutenus en versant des sommes diverses.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Comité

L'assemblée générale a réélu le membre du comité Helmut Hersberger pour deux ans et élu un nouveau membre du comité en la personne de Martina Caroni.

Née en 1969 à Berne où elle a grandi, Martina Caroni est bilingue (allemand et italien). Après sa scolarité à Berne et à Florence, elle a commencé des études de droit à l'Université de Berne en 1988. Une fois sa licence en poche en décembre 1993, elle a occupé à partir de janvier 1994 un poste d'assistante à l'Institut de droit public de la capitale fédérale. La même année, elle a aussi travaillé pendant six mois au secrétariat de la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Après sa thèse de troisième cycle, elle est restée au service de l'Institut de droit public en qualité de maître-assistante. En 2001, elle a obtenu un titre de Master of Laws (LL.M.) à l'Université de Yale (États-Unis), où elle est restée jusqu'en mars 2002 pour réaliser un projet de recherche.

Depuis avril 2002, elle enseigne à l'Université de Lucerne, au départ comme professeure-assistante, puis, à l'obtention de l'habilitation à l'Université de Berne, en tant que professeure ordinaire de droit public et de droit international depuis octobre 2006. Elle a consacré son travail d'habilitation aux interactions entre argent et politique analysées dans la perspective de la théorie constitutionnelle et démocratique. Actuellement, elle consacre principalement ses recherches et son enseignement au droit constitutionnel (et, en particulier, aux droits politiques et aux droits fondamentaux), au droit international et au droit de la migration. En juillet 2009, le Conseil fédéral a élu Martina Caroni membre de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Le comité se compose des personnes suivantes :

Dr Jean-Pierre Méan, président, Genève (au comité depuis 2005)
François Mercier, vice-président, Cham (depuis 2004)
Yvan Maillard Ardenti, caissier, Marly (depuis 2010)
Helmut Hersberger, membre du comité, Bâle (depuis 2009)
Pr Martina Caroni, membre du comité, Lucerne (depuis 2013)

La composition du comité consultatif ne s'est pas modifiée en 2013, de sorte que cet organe se compose des personnes suivantes :

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Bernard Koechlin, Saanenmöser
Dr Zora Ledergerber, Zurich
Dr Sita Mazumder, Zoug
Dr Bertrand Perrin, Tramelan
Daniel Thelesklaf, Zurich

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse s'est tenue le 2 mai 2013 au forum politique du Käfigturm à Berne. Le rapport annuel et les comptes annuels 2012 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée à tous les membres du comité et du bureau.

À la suite de son assemblée annuelle, TI Suisse a organisé une table ronde intitulée « Corruption privée poursuivie d'office ? Ses conséquences notamment à l'aune du sport » (cf. le chapitre sur la corruption dans le sport, en p. 23). Lors de cette manifestation bien fréquentée qui a fourni aux participants des informations de premier ordre sur la corruption dans le sport, les intervenants ont abordé tant la situation actuelle que les mesures à prendre et la législation dans le domaine de la corruption privée. Une fois le débat terminé, TI Suisse a invité toutes les personnes présentes à un copieux apéritif qui a été l'occasion de se livrer à des échanges animés.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Bureau et organe de révision

Delphine Centlivres, employée à 80 %, continue à diriger le bureau.

Quant à Daniela Christen, assistante de la direction et du comité de longue date, elle a quitté TI Suisse en avril 2013 afin de réorienter sa carrière. Pendant quatre ans, elle a dirigé l'administration du bureau et acquis de vastes connaissances de la prévention et de la lutte contre la corruption. Elle a assumé de nombreuses tâches, proposé des idées et lancé des projets qu'elle a mis en œuvre avec un grand dévouement. Nous remercions sincèrement Daniela Christen pour son travail en faveur de TI Suisse.

C'est Eva Locher, engagée elle aussi à 70 %, qui a repris le poste de Daniela Christen en mars 2013 pour s'occuper de l'administration du bureau. Pendant ses études d'histoire et de sociologie, Eva Locher a aussi glané une expérience professionnelle dans le domaine administratif. Une fois celles-ci terminées, elle a travaillé dans la promotion culturelle, avant de rejoindre TI Suisse en qualité d'assistante.

En 2013, plusieurs stagiaires et civilistes sont venus renforcer notre bureau. Zaira Esposito s'est ainsi vu confier la conception d'une nouvelle brochure sur la coopération au développement, qui paraîtra en 2014. Pour ce faire, elle a mené de nombreuses interviews avec des ONG avant de rédiger des instructions pratiques et un code de conduite. David Weisstanner s'est consacré aux sujets de la corruption dans le sport (dont il a rédigé le dossier) et des marchés publics. Quant à Sara Meier, elle s'est initiée aux questions juridiques qui ont occupé le bureau durant le deuxième semestre. Elle a ainsi rédigé la réponse de TI Suisse à la procédure de consultation relative à la loi fédérale sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite liées à des personnes politiquement exposées (LBRV),

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

ainsi qu'une partie du dossier sur les avoirs illicites, dont le second volet a été confié à Christian Lundsgaard-Hansen. Par ailleurs, les stagiaires et les civilistes se sont aussi chargés de la mise à jour du site et de la revue de presse et ont apporté leur concours à l'organisation de nos manifestations. Nous remercions tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur dévouement et pour la besogne qu'ils ont abattue.

La société fiduciaire Hüsser Gmür und Partner AG à Baden-Dättwil a fait office de réviseur.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Comptes annuels

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Bilan au 31 décembre

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| **A**ctif | | |
| Liquidités | 56'909 | 23'926 |
| Créances résultant d'achats et de prestations | 609 | 28'574 |
| Créances envers des proches | 0 | 27'637 |
| Envers des tiers | 2'309 | 1'637 |
| Compte de correction de valeur | -1'700 | -700 |
| Comptes de régularisation de l'actif | 1'566 | 1'676 |
| *Activ circulant* | *59'084* | *54'176* |
| | | |
| Immobilisations corporelles meubles | 1 | 1 |
| Mobilier et installations | 1 | 1 |
| *Actif immobilisé* | 1 | 1 |
| **Total de l'actif** | **59'085** | **54'177** |
| | | |
| **Passif** | | |
| Engagements résultant d'achats et de prestations | 9'973 | 11'253 |
| *Fonds étrangers* | *9'973* | *11'253* |
| *Fonds liés* | *0* | *0* |
| *Capital de l'organisation* | *49'112* | *42'924* |
| Capital libre généré | 49'112 | 42'924 |
| **Total du passif** | **59'085** | **54'177** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Compte de résultats

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| **Produit** | | |
| Subventions fédérales | 85'000 | 75'000 |
| Dons | 83'578 | 95'616 |
| Cotisations | 91'400 | 90'600 |
| Produit divers | 10'251 | 11'967 |
| Réductions du produit | -2'250 | -2'100 |
| **Total du produit** | **267'979** | **271'084** |
| | | |
| **Charges** | | |
| Projets | -205'367 | -217'122 |
| Information et relations publiques | -42'969 | -36'907 |
| Administration et recherche de fonds | -13'342 | -20'087 |
| **Total des charges résultant de la fourniture des prestations** | **-261'678** | **-274'116** |
| | | |
| Résultat financier | -113 | -75 |
| **Résultat annuel avant versement aux fonds** | **6'189** | **-3'107** |
| | | |
| **Variation des fonds liés** | | |
| Attribution au fonds DDC | 45'000 | 45'000 |
| Utilisation du fonds DDC | -45'000 | -45'000 |
| Attribution au fonds SECO | 40'000 | 30'000 |
| Utilisation du fonds SECO | -40'000 | -30'000 |
| | | |
| **Total de la variation des fonds liés** | | |
| **Capital des fonds** | **0** | **0** |
| **Variation du capital de l'organisation** | **+6'189** | **-3'107** |
| **Résultat annuel** | **0** | **0** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

## Tableau de variation du capital

### 2012

| | Valeur initiale | Attribution | Utilisation | Transferts | Valeur finale |
|---|---|---|---|---|---|
| *Capital de l'organisation* | | | | | |
| Capital généré libre | 46'031 | | | -3'107 | 42'924 |
| Résultat annuel | | -3'107 | | 3'107 | 0 |
| **Total capital de l'organisation** | 46'031 | -3'107 | 0 | 0 | **42'924** |
| *Capital des fonds* | | | | | |
| Fonds lié DDC | 0 | 45'000 | -45'000 | | 0 |
| Fonds lié SECO | 0 | 30'000 | -30'000 | | 0 |
| **Total capital des fonds liés** | 0 | 75'000 | -75'000 | 0 | **0** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

## Tableau de variation du capital

### 2013

| | Valeur initiale | Attribution | Utilisation | Transferts | Valeur finale |
|---|---|---|---|---|---|
| *Capital de l'organisation* | | | | | |
| Capital généré libre | 42'924 | | | 6'189 | 49'112 |
| Résultat annuel | | 6'189 | | -6'189 | |
| **Total capital de l'organisation** | 42'924 | 6'189 | 0 | 0 | **49'112** |
| *Capital des fonds* | | | | | |
| Fonds lié DDC | 0 | 45'000 | -45'000 | | 0 |
| Fonds lié SECO | 0 | 40'000 | -40'000 | | 0 |
| **Total capital des fonds liés** | 0 | 85'000 | -85'000 | | **0** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Annexe aux comptes annuels 2013

**Principes de présentation des comptes**
La présentation et l'évaluation des comptes annuels sont conformes aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). TI Suisse a appliqué pour la première fois la norme Swiss GAAP RPC 21 en 2013 (y compris aux comptes de l'exercice précédent), en complément aux RPC fondamentales. Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats (« true and fair view »).

**TI Suisse fait partie de Transparency International**
Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

**Modifications des principes de présentation des comptes**
Les comptes annuels 2013 (y compris l'exercice précédent) sont présentés pour la première fois conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Commentaires des postes du bilan 2013

## Actif
*Actif circulant*

### Liquidités
Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et auprès de Postfinance, ainsi que l'avoir auprès de Paypal.

### Créances
Les créances 2013 d'un montant de CHF 2 309 comprennent des postes créanciers (CHF 1900) et le crédit figurant sur une carte de crédit prépayée (CHF 409). Les autres postes créanciers d'un montant de CHF 1900 sont constitués par des cotisations non payées et figurent sur le poste de correction de valeur en tant que défaut de paiement estimé pour l'exercice suivant.

La créance envers les proches de CHF 27 637 inscrite à l'actif lors de l'exercice précédent concernait des créances envers la Fondation pour la lutte contre la corruption et équivalait au montant du don de 2012.

### Comptes de régularisation de l'actif
Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges et des produits (loyer, cotisations aux assurances indemnités journalières et accidents). Ces postes sont activés à leur valeur nominale.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

**Actif immobilisé**
La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2013, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

**Passif**
*Engagements à court terme*

**Compte de régularisation du passif**
Il s'agit de dépenses de l'exercice en cours (téléphone, révision comptable, frais informatiques) réglées lors de l'exercice suivant. Ces postes sont activés à leur valeur nominale.

**Capital de l'organisation et fonds**
Cf. le tableau de variation du capital

**Résultat annuel**
Par décision prise par voie de circulaire, TI Suisse a décidé en date du 30 janvier 2014 d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 6189 au capital de l'organisation.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Précisions sur le produit

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| *Subventions fédérales* | | |
| DDC | 45'000 | 45'000 |
| SECO | 40'000 | 30'000 |
| **Total des subventions fédérales** | **85'000** | **75'000** |
| | | |
| *Dons* | | |
| Avina Stiftung | 25'000 | 25'000 |
| Fondation pour la lutte contre la corruption | 42'000 | 27'637 |
| TI Berlin (Procter & Gamble) | 0 | 11'913 |
| TI Berlin (projet INSP) | 0 | 2'666 |
| TI Berlin (solde du projet INSP) | 918 | 0 |
| Dissolution de la provision pour SNI | 0 | 10'000 |
| Cotecna (Genève) | 5'000 | 5'000 |
| Pain pour le prochain | 0 | 4'500 |
| Rocco Oppedisano | 0 | 5'000 |
| Dons divers | 10'660 | 3'900 |
| **Total des dons** | **83'578** | **95'616** |
| | | |
| *Cotisations* | | |
| Membres individuels | 17'550 | 16'750 |
| Membres collectifs | 73'850 | 73'850 |
| **Total des cotisations** | **91'400** | **90'600** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| *Produits divers* | | |
| Honoraires de conférencier | 600 | 5'050 |
| Vente de brochures | 400 | 420 |
| Produit des manifestations | 8'825 | 5'700 |
| Divers | 426 | 797 |
| **Total des produits divers** | **10'251** | **11'967** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Précisions sur les charges

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| *Charges de projet (projets et manifestations)* | | |
| Frais de personnel | 162'954 | 156'127 |
| Guide Alerte éthique | 0 | 819 |
| Projet du Système national d'intégrité | 0 | 13'050 |
| Atelier PME | 5'912 | 0 |
| Manifestation sur le sport | 2'209 | 0 |
| Outil de formation en ligne | 3'384 | 0 |
| Contribution au projet Fitness radar OSBL | 1'750 | 0 |
| Campagne Droit sans frontières | 250 | 250 |
| Conférence des ONG | 844 | 3'153 |
| Practitioners' Circles | 551 | 533 |
| Frais de déplacement | 4'843 | 11'046 |
| Frais de matériel (bureau, administration, publicité) | 22'670 | 32'144 |
| **Total des charges de projet** | **205'367** | **217'122** |
| | | |
| *Information et relations publiques* | | |
| Frais de personnel | 30'177 | 28'912 |
| Frais de matériel | 4'919 | 7'995 |
| Dossiers | 6'053 | 0 |
| Brochure sur la corruption | 1'820 | 0 |
| **Total Information et relations publiques** | **42'969** | **36'907** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

| | 2013 | 2012 |
|---|---|---|
| *Administration et recherche de fonds* | | |
| Frais de personnel | 8'047 | 7'710 |
| Frais de matériel | 5'295 | 3'483 |
| Projet TI Institutional Network Strengthening Programme | 0 | 3'494 |
| Révision, passage à la norme Swiss GAAP RPC 21 | 0 | 5'400 |
| **Total Administration et recherche de fonds** | **13'342** | **20'087** |

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

# Autres indications

**Indemnités versées aux membres du comité**
Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

**Contrats**
TI Suisse a signé des contrats de financement tant avec la DDC qu'avec le SECO pour la période qui va de 2012 à 2014.

**Engagements conditionnels**
TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

**Événements postérieurs à la date de clôture**
À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2012 ou 2013 ne s'est produit après la date de clôture.

**Fondation pour la lutte contre la corruption**
Proche de l'association, la Fondation pour la lutte contre la corruption a tiré en 2012, déduction faite de ses charges, un produit de CHF 27 637 de ses titres et de sa fortune. Elle a porté cette somme au crédit de l'association TI Suisse au 31 décembre 2012 et l'a versée en janvier 2013.

En 2013, la fondation a mis à disposition de l'association environ CHF 28 000 constitués par sa fortune et ses titres. Ce montant a été versé à TI Suisse en septembre 2013. Par ailleurs, la Fondation pour la lutte contre la corruption a versé en septembre 2013 CHF

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

14 000 tirés de ses réserves.

**Rapport de performance**

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du présent rapport annuel. Ce rapport est disponible sur le site de TI Suisse : http://transparency.ch/fr/ueberuns/index.php?navanchor=1110000

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch